

Avis de constitution

SOCIETE « KS CONSTRUCTION SERVICE » en abrégé « KS CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ACADEMIE, Lot
1297, Ilot 52

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 17/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KS CONSTRUCTION SERVICE » en
abrégé « KS CONSTRUCTION »

Objet : Construction de Bâtiment,
-Réhabilitation,
-Vente de Matériels
-Aménagement Foncier
-Vente de Mobilier de bureau
-Tous les travaux de BTP, de Voiries et Divers
-Entretien et
Exécution de travaux d'infrastructures, de Génie
Civil, d'hydraulique, d'électricité et de
Télécommunication
- Promotion Immobilière et Prestations de
services de tout genre.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ACADEMIE,
Lot 1297, Ilot 52

Dirigeant(s) M KONATE MORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01808 du 07/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21537/GTCA/RC/2025 du 07/04/2025

